

## SECURITE PROXIMITE

Dernière mise à jour : 09-02-2013

Deux gardiens d'immeubles d'Argenteuil agressés

Un jeune du Val-d'Argenteuil est pris à deux agents de l'office HLM de sa cité qui refusaient de lui ouvrir un local où étaient entreposés des objets volés. Sa famille expose à une possible exclusion.

Argenteuil, hier. L'un des employés de l'office HLM AB-Habitat a été gazé sur son lieu de travail, dans cet immeuble de l'allée Paul-Eluard...

Ce n'est pas une mais deux agressions de trop pour le personnel d'AB-Habitat (AB-H). Deux gardiens d'immeubles du quartier du Val-Nord, à Argenteuil, ont été violemment pris à parti mercredi. Connu des services de police, l'agresseur souhaitait récupérer les clés d'un local technique où des objets volés avaient été trouvés. Mais l'agent de l'allée Paul-Eluard qu'il a interpellé à ce sujet refuse d'accéder à sa demande, le jeune homme, fils d'une famille de locataires de cette même cité, commence par le menacer, le 17 décembre. Sa manœuvre d'intimidation reste vaine.

Alors mercredi, en fin d'après-midi, il revient à la charge et gaze l'agent d'AB-H. Conséquence : la victime est vu prescrire un arrêt de travail de cinq jours. Ce même jour, le jeune homme se rend au domicile d'un deuxième gardien, en congé, vivant dans la rue Renoir, à quelques mètres de là. Sous les yeux de sa famille, le gardien est menacé avec un couteau... Son grand gabarit lui permet de faire face et de mettre en fuite le jeune homme, qui malgré cela, revient une heure plus tard.

Les deux gardiens d'immeubles ont déposé plainte. Une enquête est en cours au commissariat d'Argenteuil pour tenter de retrouver leur agresseur, qui n'est pas réapparu depuis à son domicile.

Un risque de récidive

« Il est urgent que la police interpelle ce dangereux individu et le mette hors d'état de nuire, indiquent les représentants CGT du personnel d'AB-H. De son côté, la justice doit également agir avec célérité. » « Le métier de gardien d'immeuble est déjà difficile à exercer, alors il ne faut rien laisser passer, appuie Daniel Blanc, délégué du syndicat. Chaque fois qu'un agent du service public subit une agression, c'est la mission de service public qui est remise en cause. »

Outre la plainte au pénal, une autre a également été déposée au civil. Une procédure pour exclure la famille de l'agresseur a en effet été lancée par le bailleur qui gère 11000 logements sur Argenteuil, Bezons et Montigny-lès-Cormeilles. Si cette démarche n'est pas fréquente, elle est systématiquement utilisée lorsque des locataires ou leurs enfants sont à l'origine « d'actes de violence grave ». Les 105 gardiens de l'office étant logés sur leur lieu de travail, le bailleur ne souhaite prendre aucun risque. « Nous soutenons parfaitement cette mesure, le jeune homme peut revenir et menacer à nouveau les gardiens, insiste Daniel Blanc. Les personnels de proximité méritent davantage de considération et de reconnaissance, pas seulement en parole mais aussi par des actes concrets. »